



COMMUNE
DE
MURATO

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURATO

SEANCE DU 18 MARS 2022

L'An Deux Mille Vingt Deux, le Dix Huit Mars à 17h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Yves GIANILY, Premier Adjoint.

Monsieur FLORI Claude s'est levé et a quitté la séance.

PRESENTS : M. ANTONI Francis, M. BERTONCINI Eugène, M. FESSLER Charles, Mme FLORI Céline, M. GIANILY Yves, M. IANNELLI François, M. LAFFOND Alain, M. LUCCHETTI Sébastien, M. MURATI Joseph-Antoine, M. MURATI Lucas.

ABSENTS : M. CLEMENTI Albert, M. COPPI Jacques, M. FLORI Claude, M. LECCIA Lucien.

REPRESENTES : M. MAZZONI Pierre-Ange représenté par M. ANTONI Francis.

Le quorum étant atteint, Monsieur MURATI Lucas a été nommé secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT).

Délibération
N°08/2022

Date de la convocation : 11/03/2022
Date d'affichage : 11/03/2022
Date de publication :

Nb de Conseillers afférents au CM : 15
Nb de Conseillers en exercice : 15
Nb de Conseillers présents : 10
Nb de Conseillers représentés : 1
Quorum : 5

Vote du Compte Administratif 2021 - Budget Principal

Monsieur le Président expose au Conseil

Le Conseil Municipal doit délibérer sur le compte administratif 2021 du Budget Principal, dressé par Monsieur le Maire après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice écoulé et lui donner acte de la présentation faite du compte administratif tel que résumé en annexe de la présente délibération.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré
DECIDE

Pour : 11	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

- ☒ **CONSTATE** l'identité de valeur avec les indications du compte de gestion ;
- ☒ **RECONNAIT** la sincérité des réalisations ;
- ☒ **VOTE** et **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés en annexe ;

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Au registre sont les signatures

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001721-20220318-COM_CA2021-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2022

Publication : 25/03/2022

POUR COPIE CONFORME

Le Premier Adjoint
Yves GIANILY

Le 1er Adjoint
M. Yves GIANILY



COMMUNE DE MURATO
Résumé du Compte Administratif 2021 – Budget principal

Annexe à la délibération n°08/2022 du 18 Mars 2022

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés N-1		88 644,38	2 450,79		2 450,79	88 644,38
Opérations sur l'exercice	586 812,44	547 338,30	236 255,28	306 228,77	823 067,72	853 567,07
TOTAUX	586 812,44	635 982,68	238 706,07	306 228,77	825 518,51	942 211,45
Résultat de clôture		49 170,24		67 522,70		116 692,94
Restes à réaliser			43 763,37			
TOTAUX CUMULES	586 812,44	635 982,68	282 469,44	306 228,77	869 281,88	942 211,45
RESULTATS DEFINITIFS		49 170,24		23 759,33		72 929,57